



LA REVUE DES LIVRES

Chronique bibliographique sous la responsabilité de Daniel C. Bach avec la collaboration de Mahaman Sanoussi Tidjani Alou, Jean Copans, Etienne Le Roy, Jean-Pierre Magnant, Roland Marchal, Vittorio Morabito, René Otayck, Patrick J. Quantin, Comi M. Toulabor..

BOUQUET (Christian). — **Insulaires et riverains du lac Tchad, Étude géographique.** — Paris, L'Harmattan, 1990, 2 tomes, 416-464 p.

En deux forts volumes, Ch. Bouquet présente la thèse qu'il a soutenue à Bordeaux en 1984. L'ouvrage, incontestablement destiné aux spécialistes, restera un ouvrage de référence sur les ruraux et les citadins de la région du lac Tchad. Mais, même pour le spécialiste, l'accès à l'ouvrage est difficile car le texte de la thèse n'a pas été remanié pour la publication. Il a donc toutes les qualités (richesse de l'information et luxe de détails) mais, aussi, les défauts d'une thèse.

Les défauts classiques d'une thèse apparaissent dans la rhétorique de l'ouvrage. La rigidité des règles de forme que l'Université impose à la présentation des résultats d'une recherche contraint souvent l'auteur à des redites qu'un plan non universitaire permettrait d'élaguer. Les précautions oratoires, nécessaires lorsque l'on affronte un jury de doctorat dont dépend sa propre carrière, lassent le lecteur quand il fait lui-même partie du jury... à plus forte raison en dehors de ce cadre. Il en va de même des introductions et des conclu-

sions gigognes : si elles ont le mérite de situer les débats et de présenter des synthèses, elles auraient pu sans risque être allégées.

Autre défaut, l'ouvrage a un peu vieilli depuis sa rédaction. L'auteur n'a plus jamais eu l'occasion de retourner sur son terrain depuis janvier 1979, du fait de la guerre du Tchad et de l'évolution de sa carrière professionnelle. Ne voulant pas parler de ce qu'il ne sait pas (ce que personne ne lui reprochera), il n'a donc pas actualisé son étude et, de ce fait, l'habitué du Sud du Kanem ou du bas Chari regrette de ne pas trouver de références à la grande sécheresse de 1984. De plus, à l'époque où les recherches ont eu lieu, nous vivions tous sur des acquis de la période coloniale en matière d'histoire du Kanem et en matière ethnographique : ces acquis sont aujourd'hui remis en question par les recherches les plus récentes et le livre de Bouquet arrive un peu tard...

Dernière critique qui s'adresse plus à l'éditeur qu'à l'auteur : beaucoup de cartes sont illisibles parce que trop réduites et la carte ethnodémographique hors-texte, coincée entre deux publicités en fin de premier tome, a été sauvagement simplifiée... et c'est bien dommage !

Ces critiques faites, il faut insister sur les qualités du travail présenté ici

car l'ouvrage apporte une documentation exceptionnelle sur les populations du lac Tchad. Ethnologues, historiens, juristes, économistes (n'étant pas géographe, je ne peux pas parler pour eux) y trouveront des informations inédites et matière à réflexion.

La première partie de l'étude est avant tout méthodologique. Extrêmement critique par rapport aux acquis de la Géographie et par rapport à son propre travail (certains développements sur la subjectivité du chercheur pourraient sans doute être allégés), l'auteur ne l'est pas assez (excès de modestie ?) par rapport aux connaissances acquises, à son époque, dans les autres disciplines, en particulier par rapport aux connaissances sur l'histoire de l'Empire du Kanem et de l'Empire du Borno (deux empires qu'il ne faut pas confondre : ce n'est pas parce qu'un Orange est monté sur le trône d'Angleterre que la Grande-Bretagne est devenue néerlandaise ou la Hollande britannique) ou par rapport aux acquis ethnologiques sur la région — en particulier sur les « Haddad » (*sic*). Par contre, il ébauche une « Géographie du vécu » qui n'est pas sans intérêt : comment le paysan de tel village voit-il le temps et l'espace ? Comment maîtrise-t-il (ou ne maîtrise-t-il pas ?) l'un et l'autre, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif ? Cette problématique, qui se fonde sur les acquis de toutes les sciences humaines, peut paraître évidente à l'homme de terrain ; elle ne l'est certainement pas pour les experts, économistes, développeurs et autres responsables de la coopération internationale (en particulier française), comme le montrent les exemples, donnés en troisième partie de l'ouvrage, de « plans de développement » qui ont connu des échecs retentissants. Le géographe sera-t-il entendu par le fonctionnaire de la Coopération ?

La deuxième partie est des plus intéressantes parce que particulièrement riche en informations concrètes. On peut discuter les découpages géographiques choisis par l'auteur (lui-même le fait), mais il reste une série de monographies de terroirs, unique sur la région considérée. Les descriptions que nous livre Ch. Bouquet sont de minu-

tieux comptes rendus d'enquêtes de terrain, d'interviews, d'observations personnelles. Contrairement à beaucoup d'enquêteurs qui retravaillent sous climatiseur les rapports que leur livrent leurs informateurs, l'auteur a sillonné le pourtour et l'intérieur du lac Tchad, accompagné de son seul interprète et toutes les informations qu'il livre, il les a recueillies lui-même, directement. C'est, sans doute, ce qui explique la rareté (pour une thèse) des notes infrapaginales dont l'ouvrage est étayé. L'auteur livre ses observations et présente des faits : on peut discuter l'interprétation ou les conclusions qu'il en tire (lui-même y invite), mais les faits sont là et ils remettent souvent en question des vérités acquises.

La troisième partie ne manque pas d'intérêt lorsqu'elle décrit l'évolution des systèmes agraires ou pastoraux et l'adaptation des hommes et de leurs sociétés aux modifications de l'environnement, ou lorsqu'elle présente les mécanismes des circuits commerciaux et cherche leurs racines anciennes. Ceci l'amène à remettre en question certaines typologies trop rigides pour être l'expression du vécu des hommes et à remettre en cause la vision encore ancrée chez certains auteurs d'un commerce sans traditions profondes dans l'Afrique sub-saharienne. Mais le non-géographe est moins convaincu par certains développements plus théoriques, en particulier lorsque l'auteur entre dans la discussion de la notion de région.

Dans l'ensemble, on ne peut que suivre l'auteur lorsqu'il cherche à faire la jonction entre les différentes sciences humaines pour appréhender la réalité sociale et l'on regrettera que les géographes soient souvent les seuls à suivre cette voie. Comme beaucoup d'autres sciences humaines, la Géographie y invite. Mais si les géographes ont de plus en plus recours à l'Histoire, à l'Ethnologie, à la Linguistique ou à la Sociologie, combien d'historiens, de sociologues, de politistes ou d'ethnologues sortent-ils de leur tour d'ivoire étriquée ? Pourtant, qu'est-ce qu'un homme hors de son environnement physique et humain ? Qu'est-ce qu'un groupe sans son histoire et sa culture ? Ceci pose le

problème de la notion d'ethnie, un concept qui est fort discuté aujourd'hui, en particulier depuis la publication, en 1985, un an après la soutenance de la thèse de Ch. Bouquet, de *Au cœur de l'ethnie* de Amselle et Mbokolo : il est dommage que l'auteur n'ait pas pu profiter de ce débat et nous présente une vision qui, de nos jours, paraît bien rigide de l'ethnie. [J.-P. M.]

CHARLICK (Robert B.). — **Niger. Personal Rule and Survival in Sahel.** — Boulder, Westview Press, 1991, 189 p.

L'ouvrage de R.B. Charlick vient à point nommé, alors que les Nigériens cherchent de nouvelles voies pour asseoir les bases d'une politique nouvelle. Les sujets abordés sont divers et l'on notera l'appréciable contribution de l'auteur à l'analyse du système politique nigérien qui, comme on le sait, a été si peu étudié.

Et même s'il a pu exister des travaux de ce type, ils n'ont guère été publiés et continuent de croupir dans les froids rayons des bibliothèques universitaires françaises ou dans ceux, poussiéreux, des bibliothèques nigériennes. Et il est vrai qu'à ce sujet, des thèses remarquables ont été soutenues et pour certaines d'entre elles publiées dans des éditions à diffusion plutôt restreinte. On pourrait citer à cet égard les travaux remarquables d'A. Salifou sur *Les sociétés indigènes face à la colonisation au Niger* (1978), de K. Idrissa sur *La formation de la colonie du Niger* entre 1880 et 1922 (1987), de M. Arzika sur *Coutumes et sociétés au Niger* (1985) ; on ajoutera à cette liste indicative la riche collection d'*Études nigériennes*, publiée par l'Institut de recherche en sciences humaines du Niger depuis le début des années 1960. Tous ces travaux ont la spécificité d'étudier soit des périodes bien délimitées dans l'histoire du pays, soit des régions bien particulières, sans qu'on puisse identifier une étude de portée générale faisant le point dans l'espace et le temps. Une telle situation

peut, par ailleurs, bien se comprendre, s'il l'on considère l'état de la recherche en sciences humaines au Niger.

L'ouvrage de Charlick, en se situant dans une optique générale, s'inscrit dans la lignée des ouvrages de J. Séré de Rivières (1950, 1965), de F. Fuglestad (1984) et de A. Salifou (1989). Mais il va aussi au-delà des limites temporelles couvertes par ces ouvrages en intégrant des champs d'études nouveaux comme les relations internationales, thèmes ignorés des précédents.

Le premier chapitre de l'ouvrage est consacré au Sahel nigérien et à son peuple. Il s'agit d'une présentation de l'univers physique et du cadre de vie des peuples du Sahel nigérien. Ces peuples sont ensuite présentés dans la diversité de leurs organisations sociales et de leurs croyances religieuses ; une place particulière est accordée à l'islam. Sans doute, le principal apport de Charlick est d'analyser la structure sociale dans sa dynamique historique, en y intégrant largement les périodes coloniale et post coloniale et leurs effets sur la production subséquente de groupes sociaux nouveaux.

Le second chapitre entre de plain-pied dans l'histoire de l'espace nigérien qui est analysée dans sa dynamique politique précoloniale (on se référera utilement à la carte, p. 28) puis coloniale. Sur ce dernier point, on soulignera les développements consacrés aux politiques du gouvernement français au Niger pendant cette période, de même que les intéressants passages sur la genèse du champ politique nigérien (cf. le tableau de la p. 47 qui récapitule la dynamique des (re)compositions partisans). Mais tous ces éléments sont déjà connus, puisqu'ils ont été plus ou moins abordés par tous les auteurs que nous avons cités précédemment.

Le troisième chapitre de l'ouvrage, consacré au système politique nigérien, constitue sans aucun doute une importante contribution à la connaissance du politique au Niger. Charlick y présente non seulement une histoire du Niger postcolonial, mais tente également d'expliquer le fonctionnement des régimes qui s'y sont succédé au pouvoir. Pour cela, il entreprend de vérifier cer-

taines hypothèses de la science politique américaine, celles de la bureaucratie autoritaire et du pouvoir personnel — qui inspirent d'ailleurs le titre de son livre. Il y a là incontestablement une analyse intéressante et inédite du processus du changement politique au Niger.

Le quatrième chapitre traite de l'économie nigérienne ou plutôt de la genèse de sa crise actuelle. L'analyse est articulée autour de la présentation des secteurs économiques et de l'évaluation des stratégies rentières utilisées par les différents régimes, ainsi que leurs effets sur la croissance et le développement économique. De même, l'auteur tente-t-il d'identifier les principaux bénéficiaires de ces politiques.

Enfin, le dernier chapitre est une tentative de synthèse de la place du Niger dans le monde. Sont ainsi mis en évidence les rapports particuliers qui lient le Niger à la France, de même que les rapports avec les États-Unis, l'Allemagne, le Japon et le Canada. Un regard est aussi jeté sur la politique africaine où des développements particuliers sont consacrés aux rapports du Niger avec les États voisins, notamment, l'Algérie, la Libye et le Nigeria.

Ce livre démontre la connaissance approfondie qu'a son auteur, pour avoir séjourné plusieurs années au Niger en tant qu'agent de l'USAID, et par la masse de documentation, parfois méconnue du lecteur francophone, qu'il a utilisée. Il s'agit assurément d'une contribution importante à la connaissance d'un État dont on sait si peu... [M.S.T.A.]

CICIBA. — Facteurs culturels et projets de développement rural en Afrique centrale. Points de repère.
— Paris, L'Harmattan, 1989, 182 p.

Ne pas considérer les cultures africaines comme des obstacles au développement et abandonner des visions technocratiques et manipulatrices qui reposent sur l'assimilation des valeurs modernes et occidentales sont deux exi-

gences contemporaines auxquelles on ne peut qu'adhérer. Penser qu'il existe dans ce domaine des particularités propres à l'Afrique centrale bantou sur la base d'une communauté linguistique, c'est rencontrer le même obstacle que celui des études féministes : se penser à la fois semblable et différent. Dans ce cas, et bien que préparé dans le cadre du Centre international des civilisations Bantu de Libreville, non seulement il n'est pas fait la preuve de particularités « bantou » mais, inversement, « dans le souci de ménager les susceptibilités nationales des uns et l'amour-propre des autres, il a été convenu de ne pas préciser la zone de validité » (p. 15) des conclusions tirées. Le résultat de cet exercice d'autocensure, où pèse lourdement l'autocratie zairois, est déroutant de généralité, d'imprécisions et finalement d'idées toutes faites, voire de caricatures. Car la culture ici envisagée est plus souvent pensée comme un « frein » que comme « valeur positive ». Aussi ce guide, établi à l'occasion d'un séminaire en 1986, prend les apparences d'un catéchisme avec des encadrés qui, dans chaque rubrique, condensent les conclusions à vulgariser. On met en cause la jalousie, les forces occultes, l'alcoolisme, le mysticisme, l'absence d'éducation. Cela est parfois amusant, parfois risible, parfois insupportable tant transparaît alors la naïve idéologie du rédacteur.

En dehors du chapitre consacré à la santé (pp. 75 à p. 98) dont les observations sont utiles, les autres analyses relèvent d'une conception évolutionniste et intellectualiste dont on doit avec tristesse constater la permanence.

Malgré le besoin en guides et manuels exprimé par les responsables du développement rural, il sera sage, comme en matière d'alcool, d'user de cet ouvrage avec modération. [E.L.R.]

DE WAAL (Victor). — The Politics of Reconciliation. — Londres, Hurst, 1990, 146 p.

La réconciliation dont il est question ici est celle que prône Robert Mugabe

à la suite de la victoire électorale de son parti en 1980. Toutefois, en lisant le bilan que dresse V. de Waal de ces dix dernières années, le lecteur est parfois tenté de se demander s'il ne s'agit pas plutôt pour lui de sceller par la même occasion, grâce à une peinture avantageuse de l'action de l'élite actuellement au pouvoir, une laborieuse réconciliation entre cette dernière et l'Église anglicane dont il est un éminent représentant.

Il serait inutile de chercher dans ce livre une analyse originale de l'expérience zimbabwéenne. La documentation en est honnête mais ne sort guère des sentiers battus. Pourtant les autorités locales ont déroulé le tapis rouge sous les pas de V. de Waal. Il a eu accès aux archives nationales et même à celles du ministère de l'Information. Insigne honneur dans ce pays où l'obtention d'un permis de recherche est une démarche kafkaïenne !

Ce livre de commande, exécuté par un homme d'Église pour le compte d'une institution caritative (*Cold Comfort Farm Trust*), s'apparente parfois à un ouvrage de propagande douce et distinguée, dédié à la paix entre les hommes... Programme inattaquable ! Son utilisation comme introduction au Zimbabwe contemporain n'est pas pour autant à proscrire car il existe si peu de travaux... Il convient cependant de signaler à un lecteur non averti que l'organisme qui a piloté cet écrit est devenu aujourd'hui une fondation visant à superviser les recherches à dimension politique sur le pays et qu'il est directement sous la tutelle des dirigeants du « de facto one party state ». Le « patron » de *Cold Comfort* s'appelle Robert Mugabe et le plus influent de ses « trustees » est Didymus Mutasa qui, après avoir dirigé dans les années 70 la ferme qui abrite aujourd'hui l'institution, exerce actuellement les fonctions de ministre des Affaires politiques. [P.J.Q.]

« Democrazia e sviluppo in Africa », Umberto Di Giorgi, dir., in : **Politica Internazionale**. — (Rome), vol. XIX, n° 4, juillet-août 1991, 277 p.

Politica Internazionale consacre un dossier au thème « démocratie et développement » en Afrique, poursuivant en cela l'analyse des rapports entre « processus de changement et démocratie » qui caractérise les orientations de la revue et du Conseil de l'Institut italien pour les relations entre l'Italie et les pays d'Afrique, d'Amérique latine et du Moyen-Orient, responsable de sa publication.

Treize spécialistes, originaires de différents pays, ont collaboré à ce dossier et ils sont bien d'accord : l'État africain est « en crise », « en faillite » et la démocratie ne se résume pas uniquement au pluripartisme qui ne saurait constituer une potion miracle. D'autres mots reviennent également sous toutes les plumes : corruption, marchés clandestins ou parallèles, tribalisme, répression, inégalités...

B. Davidson s'attarde sur l'organisation politique de l'Afrique précoloniale pour en conclure que le système de l'État-nation s'est avéré désastreux. Seule la voie de la « démocratie participative » pourra porter la légitimité populaire du bas vers le haut. J.-F. Bayart, quant à lui, situe la démocratisation dans une perspective historique qui relie, en outre, la pratique de l'autoritarisme au passé colonial. L'invention de la démocratie en Afrique requiert un métissage de sa conception coloniale avec les inégalités sociales, les contradictions culturelles, ainsi que la redéfinition des pratiques économiques et politiques. P. Valsecchi montre comment l'État, malgré sa nature « cleptocratique » et sa tendance vers la « monarchie informelle », continue d'exister. On doit à M.-C. Ercolessi une fine analyse des processus de démocratisation et des réformes institutionnelles à travers l'établissement d'une typologie des revendications en matière de changement politique. Des études de cas prolongent ces articles en évoquant la Corne de l'Afrique (G. Calchi Novati) et l'Afrique australe (T. Young). L'intégration régionale offre, pour D. Bach, une ultime chance de remettre en question la segmentation des États africains afin de promouvoir leur réinsertion dans le marché mondial, tout en contrôlant

les flux informels qui « montent à l'assaut de l'État ». La sauvegarde des droits de l'homme, selon K. Tomasevski, ne doit pas être un obstacle aux aides économiques internationales. Dans la première des trois études économiques du dossier, E. Caputo évoque la coopération dans ses modalités idéales ; K. Helleiner traite des résultats des programmes d'ajustement structurel et ne s'affirme optimiste qu'en ce qui concerne les opérations de longue durée ; V. Lele parle, lui, de la nécessité d'une défense de l'agriculture, trop souvent négligée lors des transformations industrielles. Enfin, c'est un cri d'alarme que lance J.-D. Stryker devant les conséquences néfastes des plans d'ajustement structurel sur l'environnement et les ressources naturelles. Bien qu'il soit publié hors dossier, un article de M. Micarelli mérite d'être évoqué car il traite de la coopération italienne en Éthiopie et en Somalie, un sujet peu connu en France. [V.M.]

KABOU (Axelle). — **Et si l'Afrique refusait le développement ?** — Paris, L'Harmattan, 1991, 207 p.

A. Kabou ne se fera certainement pas que des amis avec ce livre ! Voilà, en effet, un regard sans complaisance aucune sur le « mal africain » et ses origines. En un peu plus de 200 pages, l'auteur règle définitivement leur compte à nombre d'idées reçues sur le sous-développement et démythifie, une fois pour toutes, les discours convenus sur les « valeurs africaines ». Tout le monde y passe, personne n'est oublié : les tiers-mondistes et les anti-tiers-mondistes, les libéraux, les intellectuels africains, les oracles du management appliqué à l'Afrique, l'OUA et son syndicat de chefs d'État, les « masses » africaines... Volontairement polémique, ce livre met le doigt sur les résistances endogènes au développement en Afrique, résistances que résume une formule brutale : « L'Afrique est sous-développée et stagnante parce qu'elle rejette le développement de toutes ses forces » (p. 26).

Dans un style direct, mais au prix d'une démarche parfois confuse, A. Kabou s'explique sur cette affirmation qui prendra plus d'un à rebrousse-pois. Impertinente sinon iconoclaste, passionnée mais parfois excessive, discutable mais toujours stimulante, son argumentation donnera à réfléchir, à défaut d'emporter tout à fait l'adhésion. De ce point de vue, « *Et si l'Afrique refusait le développement ?* » peut être considéré comme une utile contribution au débat sur « l'afropessimisme », quand bien même l'auteur nous laisse bien peu de raisons d'être optimistes... [R.O.]

KEPEL (Gilles), RICHARD (Yann) (dir.). — **Intellectuels et militants de l'Islam contemporain.** — Paris, éd. du Seuil, 1990, 287 p., Index (« Sociologie »).

Après ses travaux bien connus sur l'islamisme en Égypte, G. Kepel, avec Y. Richard cette fois, nous présente ici sept études de cas sur les intellectuels islamistes. De l'Iran au Maroc, en passant par les Territoires occupés, l'Égypte, la Turquie et Oman, les contributeurs nous familiarisent avec les discours et les stratégies de ces intellectuels issus des lieux de savoir « modernes » que sont les universités inspirées du modèle occidental. Paradoxe, mais paradoxe apparent seulement, c'est au sein de ces produits de la culture européenne ou américaine que surgit et se développe la critique de l'Occident et que s'affirme l'exigence de l'État islamique. Ce paradoxe, les auteurs du livre l'expliquent clairement et, d'une étude de cas à une autre, on voit bien l'unité et la diversité de la contestation islamiste. A ce propos, la conclusion d'O. Roy (« Les nouveaux intellectuels islamistes : essai d'approche philosophique », pp. 261-283) s'avère particulièrement bienvenue en ce qu'elle tente de construire le « type idéal » de l'intellectuel islamiste, par opposition à l'intellectuel occidental et à l'ouléma. Sa démarche est d'autant plus intéressante qu'elle fait sens pour ceux qui tra-

vailent sur le radicalisme islamique en Afrique noire dont, au passage, on peut regretter la totale absence du livre de G. Kepel et Y. Richard. [R.O.]

LE PICHON (Alain). — **Le regard inégal** — Paris, J.-C. Lattes, 1991, 247 p.

Il n'est pas évident de pouvoir fabriquer des paradigmes d'interprétation de l'histoire de l'ethnologie dans la mesure où, jusqu'à présent, les traditions nationales la modèlent si fortement. Il existe des relectures pourtant ambitieuses dont les prétentions quasi métaphysiques (et bibliques !) dénaturent des objectifs méthodologiques plus modestes et justifiés. Ainsi en est-il des efforts d'Alain Le Pichon pour mettre sur pied depuis une dizaine d'années une anthropologie réciproque, c'est-à-dire une anthropologie inversée : en l'occurrence, c'est l'Occident qui se trouve l'objet du regard africain. Dans le regard inégal, l'auteur révèle le fond de sa pensée : le mode de connaissance occidental n'est pas le seul mode de connaissance. L'auteur fait appel à une raison poétique universelle « qui n'est pas exclusive de la connaissance analytique mais qui la comprend » (p. 13 et voir le chapitre p. 229 « Vers une raison poétique en anthropologie »). Il est certain que la logique scientifique relève d'un rationalisme positif, lui-même « reflet d'un mode de développement propre à nos sociétés européennes » (p. 10). Cependant, s'il existe une autonomie relative du regard anthropologique, peut-on être sûr que les modèles ethnologiques soient autre chose qu'un sens commun sophistiqué ou une idéologie construite par des chercheurs étrangers ingénieux ?

Dans son essai, A. Le Pichon reprend les archétypes de la Bible pour confronter une idéologie européenne pré ou pan-anthropologique à des modes de connaissance semi-empiriques, semi-élaborés à l'exemple des modes de pensée peuls sur lesquels il a jadis travaillé. L'ouvrage prend lui-même la forme d'une fable poétique et biblique (Abel, Isaac, Jacob, Joseph). R. Girard ferait-

il des émules ? Micro-analyses ethnologiques et fresques métaphysiques se juxtaposent pour justifier une ethnologie nomade (ethnonomie), un projet de réorganisation de l'expression collective du symbole, « une intersubjectivité où s'accomplit l'échange » (p. 231). Sous-taire le ou les déterminismes de la dialectique anthropologique, c'est à mon avis refuser l'historicité de sa relation et donc de ses regards. Bien entendu il faut porter l'autre en soi-même mais de ce point de vue même Levi-Strauss, le plus rationaliste des rationalistes, y est parfaitement parvenu.

L'écoute des autres n'est pas qu'un principe moral : il est également de nature méthodologique. Croire en autrui (voir la guérison des maux de dos de Le Pichon, pp. 194-195), c'est aussi savoir comment se faire comprendre. Les renversements de perspectives anthropologiques doivent venir simultanément des anthropologues et des non-anthropologues. Mais à ce compte-là, les peul, les soninké de Paris ou les intellectuels de Florence sont aussi bien armés les uns que les autres. Donner la parole à tout le monde est assurément démocratique. Mais pour se faire, la Bible comme la pensée peule sont des instruments aussi ethnocentriques les uns que les autres. Le travail sur sa discipline et sur soi-même passe par un inventaire plus méthodique et surtout par une dénonciation de la fausse universalité du subjectivisme. Les mauvaises questions sont souvent plus utiles qu'on ne le pense. J'ai toujours défendu A. Le Pichon contre les cyniques de notre establishment mais je ne sais quelle figure peut prendre ce mendiant qui se placerait au carrefour des cultures (page 241) ? Faut-il choisir Œdipe, le Sphinx ou aller ailleurs ? Personnellement, je ne crois pas aux vertus de la connaissance prophétique (voir Tournai en sociologie) ou de la raison poétique. Mais il peut y avoir débat et il faut que ces rêves s'expriment. [J.C.]

PATMAN (Robert G.). — **The Soviet Union in the Horn of Africa. The Diplomacy of Intervention and**

Disengagement. — Cambridge, Cambridge University Press, 1990, *Soviet and East European Studies*, n° 71.

L'ouvrage de R. Patman offre une excellente synthèse de la politique soviétique dans la Corne de l'Afrique jusqu'en 1979. Après avoir rappelé les liens anciens entre l'Éthiopie et la Russie tsariste et orthodoxe, l'étude se concentre sur la période 1955-1979. En conclusion, l'auteur trace à grands traits les évolutions de la décennie 1980-1990, nous laissant cependant sur notre faim, tant ce qui précède est précis et argumenté.

Plus que sur la Corne dans son ensemble, c'est sur l'Éthiopie et la Somalie que se concentre réellement l'analyse. Si l'ouvrage ne comporte pas de révélations, la mise en regard du discours des experts et des politiques permet de nuancer fortement certains jugements sur l'attitude soviétique. L'intérêt pour l'Éthiopie, permanent depuis 1955, ne peut se réduire à la seule dimension géostratégique, évidemment cruciale. Il y a également une affinité fondée sur une similitude entre l'URSS et ce pays que les experts soviétiques soulignent à plusieurs moments (p. 140). La Somalie est, elle, une société bien plus hermétique aux Soviétiques et l'auteur montre leur incapacité à percevoir la société réelle, mais aussi leur méfiance croissante, dès le début des années 1970, face à un régime dont les régulations étaient bien étrangères aux canons du marxisme-léninisme.

R. Patman restitue également la complexité ou l'ambiguïté de la position soviétique sur les revendications nationalistes érythréenne et pansomalienne. Il montre que, dans le premier cas, l'URSS n'a jamais soutenu l'idée d'une indépendance de l'ancienne colonie italienne, mais a réagi sur cette question en fonction des gains possibles des puissances occidentales : pas de protestation en 1962, lors de l'annexion de l'Érythrée par l'Éthiopie et refus de l'octroi d'une aide directe aux nationalistes érythréens. Les aspirations unitaires somaliennes ont toujours été perçues avec une certaine méfiance, même si le

conflit Est/Ouest a pu inciter à une flexibilité plus ou moins grande.

L'analyse de la période 1974-1979, évidemment cruciale, est particulièrement intéressante. L'auteur souligne avec force détails le décalage qui existait alors entre la perception des experts et l'attitude des décideurs politiques. Entre 1974 et 1976, les experts soutiennent les militaires éthiopiens (p. 106-107, p. 162) ; mais, dans le même temps, la générosité soviétique permet à la Somalie d'accéder au quatrième rang des puissances militaires de l'Afrique noire (p. 181). Cela oblige à réintroduire, au-delà de certains choix stratégiques, les contradictions entre acteurs soviétiques — notamment dans cette période, l'opposition entre, d'une part, l'amiral Gorshkov et le président Podgorny, attachés au maintien des relations avec la Somalie, et, d'autre part, Andrey Gromyko et son fils Anatoly, eux-mêmes partisans d'un renversement d'alliances en faveur de l'Éthiopie.

L'ouvrage, s'il reste bien évidemment centré sur la politique soviétique et le conflit Est/Ouest, mentionne l'importance qu'ont eue dans la détermination de la position de l'URSS d'autres acteurs, comme la Chine, Israël et l'Arabie saoudite. Il indique également comment les tensions entre les grandes puissances ont été jusqu'à un certain point instrumentalisées par les États de la région, avec brio pour la Somalie (p. 99). Il faut regretter cependant que l'on n'en dise pas plus sur le débat au sein des alliés de l'URSS présents dans la région, comme Cuba ou l'ex-RDA, ni sur leurs éventuelles divergences. Malgré quelques erreurs factuelles dues à un emploi trop confiant de sources secondaires, l'auteur prend garde d'éviter certaines facilités ou des analyses téléologiques : ses remarques sur la possible intervention soviétique dans le coup d'État en Somalie en 1969, ou son analyse du basculement de l'URSS en faveur de l'Éthiopie témoignent d'une grande rigueur méthodologique.

Certes, ce livre ne répond pas à toutes les questions et ne dit rien des réseaux construits grâce à cette présence soviétique dans la Corne, ni de la perception de l'URSS par les élites politi-

ques régionales. De plus, l'ouvrage demeure souvent plus une analyse diplomatique qu'une réelle sociologie des relations internationales, sans doute parce que l'accès aux sources soviétiques n'est pas des plus aisés. Mais il n'en constitue pas moins une somme. [R. M.]

ROULAND (Norbert). — **Aux confins du Droit.** — Paris, Éditions Odile Jacob, 1991, 318 p. (Sciences humaines).

Poursuivant, dans une collection et chez un éditeur réputés, son œuvre de vulgarisation créative, Norbert Rouland présente ici une suite de son manuel *Anthropologie juridique* (Paris, PUF, 1988). Son objet est le Droit tel qu'il est perçu en Occident et selon ce que peut en dire un observateur, anthropologue et historien, aussi sensible au message d'une publicité à la télévision qu'aux théories contemporaines.

Restituant parfaitement les évolutions et les questionnements de l'anthropologie du Droit à l'échelle européenne, l'ouvrage de Norbert Rouland doit intéresser directement les politistes africains et africanistes par la nature même de la problématique mise en œuvre, valable pour interpeler le développement du Droit au nord comme au sud de la Méditerranée.

Interpelé par la pluralité des histoires, des modèles et des valeurs, l'auteur présente l'état des recherches les plus récentes sur le monopole étatique de la violence, les virtualités d'un « ordre négocier » et les risques du pluralisme juridique pour déboucher sur deux grands débats : l'universalisme contesté des Droits de l'homme et la reconnaissance d'un « droit de la nature ».

Dans une langue souveraine, avec des exemples savoureux, l'auteur sait introduire l'exigence éthique dans les discussions techniques et obligera le juriste à repenser son art. Notons toutefois que la poursuite d'une telle réflexion exigera d'autres engagements, en particulier sur le terrain de l'observation participante et sur celui des choix politiques. [E.L.R.]

RUGGERI (Giuseppe) (éd.). — **Église et histoire de l'Église en Afrique.** — Paris, Beauchesne, 1988, 393 p.

Cet ouvrage collectif rassemble les contributions exposées lors du colloque organisé à Bologne en Italie en octobre 1988 par l'Institut des sciences religieuses de Bologne et l'École française de Rome. Il est structuré autour de cinq grandes thématiques qui traitent de l'historique de la conquête missionnaire de l'Afrique, de l'idéologie et de la pratique du christianisme, des rapports de celui-ci avec l'islam, de l'africanisation de l'Église et enfin des problèmes de méthodologie liés à une histoire ecclésiastique africaine. Des thématiques peu originales, et amplement débattues sur d'autres tribunes, auxquelles des contributeurs fort érudits ont essayé d'apporter leur grain de sel. Il faut saluer les remarquables études, qu'on aimerait voir se multiplier, de Patrick Ryan et de Joseph Kenny sur les relations de l'islam et du christianisme. [C.M.T.]

VERIN (Emmanuel Nirina). — **Les Comores dans la tourmente : vie politique de l'archipel de 1976 à 1978.** — Paris, INALCO, 1988, 118 p. (Études océan Indien, diffusées par l'AIGLON, association des étudiants de l'INALCO).

SULTAN CHOZOUR. — **Le pouvoir de l'honneur. Essai sur l'organisation sociale traditionnelle de Ngazidja et sa contestation.** — Paris, INALCO, 1989, 508 p.

Un autre titre possible de la notice d'Emmanuel Verin aurait pu être « Les Comores des années noires ». Le noir était en effet la couleur qu'avait adoptée le président Ali Solihi pour caractériser l'état de la société comorienne avant l'adoption du socialisme. Ses aspects « féodaux » et « islamistes » devaient être éclairés par les lumières de la révolution. Pour mes interlocuteurs des années 1986 à 1989, le noir était plutôt celui des citernes où ils étaient

enfermés de retour de mission à l'étranger pour retrouver, grâce à un régime de mise à la diète, les vertus de la frugalité révolutionnaire. Pour d'autres, à Ouani par exemple, dans l'île d'Anjouan, ces années noires rappellent tous les morts qu'ont eu à déplorer les Anjouanais et les privations qu'ils eurent à endurer.

Souvent, un parallèle se présente à l'esprit entre le projet des Khmers rouges de Pol Pot et celui d'Ali Soilihi. La volonté d'effacement des structures coloniales et la remise en cause des institutions traditionnelles compromises avec le pouvoir colonial puis considérées comme des obstacles à la révolution se retrouvent bien dans la période d'exacerbation de la « révolution » de 1977 à 1978. Par contre, la violence, réelle, a été réduite aux Comores et n'a jamais constitué un projet de génocide. Le texte d'E. Verin le montre avec beaucoup de pudeur, tant ces faits sont encore vivants car le projet « d'État lycéen » qu'avaient vulgarisé les deux articles de J.-C. Pomonti dans *Le Monde* des 5 et 6 août 1977 pourrait redevenir d'actualité alors que les quinze dernières années n'ont fondamentalement rien réglé des problèmes de l'indépendance : Mayotte reste une entité administrative française ; la dépendance économique et alimentaire est toujours totale. Les grands mariages si dispendieux, critiqués par Ali Soilihi, restent à l'ordre du jour alors que, de plus en plus, la société comorienne paraît duale et pour l'essentiel exprime sa dynamique et se reproduit dans les diasporas de l'extérieur, à Marseille par exemple.

L'ouvrage d'E. Verin est particulièrement précieux, par son objectivité et, malgré certaines imprécisions, pour prendre la mesure de l'abandon dans lequel la France de la 5^e République avait laissé les Comores, mais aussi du défi que représentaient la déclaration unilatérale d'indépendance d'A. Abdallah puis le coup d'État de « l'ingénieur » Soilihi, sans parler des conséquences de l'abandon, à la « guinéenne », des trois îles par l'ancien colonisateur.

Il manque au récit d'E. Verin un portrait plus fouillé des protagonistes, en

particulier de Soilihi l'intellectuel et d'Abdallah à mi-chemin entre le Sultan et le planteur madré. Il manque aussi l'analyse du rôle du clan des Réunionnais, des liens entre les stratégies économiques et les tactiques politiques, à Mayotte, à la Réunion et en France, puis une explication des mauvaises raisons qui, finalement, font *de facto* le politique.

Mais ces limites, qui sont celles du mémoire qui a donné naissance à la publication, ne doivent pas cacher l'intérêt que le lecteur trouvera dans cet ouvrage, judicieusement accompagné d'une chronologie et de discours remarquables d'A. Soilihi. On espère donc qu'E. Verin nous écrira prochainement un ouvrage d'histoire, qui puisse être le digne pendant de la « géographie des Comores ».

La thèse de Sultan Chouzour soutenue en 1989 est à, cet égard, d'un apport tout aussi intéressant. L'honneur est dans les sociétés africaines islamisées, du Sénégal aux Comores, une valeur d'autant plus fondatrice des rapports sociaux qu'elle est idéalisée.

Sortie de ses obligations juridiques et des vendettas, elle constitue une représentation intemporelle, donc moderne à certains égards, des aspirations et des références que les musulmans peuvent partager. Sur le plan moral, l'honneur remplit ainsi chez les sunnites un vide laissé par l'absence de relais « cléricaux ». Il est aussi particulièrement valorisé par la fonction de médiation qu'il permet d'assurer entre le visible et l'invisible, l'ici et l'ailleurs, le maintenant et l'origine du groupe. Les exemples détaillés par Sultan Chouzour de quelques institutions comoriennes, les classes d'âge, le grand mariage ou le règlement des conflits en illustrent les virtualités. Son analyse de la « période noire » comme « crépuscule de la coutume et de la religion » est d'autant plus nuancée (pp. 400-460) qu'il fut un des protagonistes, à Paris, des débuts de la période révolutionnaire.

Comme on le constate ainsi, les petites îles n'en ont pas moins de grands problèmes et l'on se félicite qu'une nouvelle génération de chercheurs nous en donne une connaissance plus profonde. [E.L.R.]